

## **23<sup>e</sup> Tournoi de golf du conseil municipal de Magog** Invitation aux organismes à but non lucratif à présenter un projet

**Magog, le 7 mars 2022** – Le comité organisateur du Tournoi de golf du conseil municipal de Magog invite les organismes à but non lucratif de la région à soumettre leur candidature pour devenir l'un des bénéficiaires de l'événement. Les candidatures seront acceptées jusqu'au vendredi 8 avril.

Pour participer, les organismes doivent remplir le formulaire de participation et présenter un projet qu'ils souhaitent mettre sur pied ou encore poursuivre au cours de la prochaine année. Les candidatures seront évaluées par le comité du Tournoi de golf selon certains critères : la situation financière, la structure démocratique et la capacité des organismes à fournir des bénévoles pour aider le comité à organiser le tournoi. Les demandes en lien avec les secteurs d'activité suivants seront priorisées : la jeunesse, la famille, la lutte contre la pauvreté et l'exclusion.

Le formulaire est disponible au [www.ville.magog.qc.ca/golf](http://www.ville.magog.qc.ca/golf). Il doit être transmis par courriel à [tournoigolf@ville.magog.qc.ca](mailto:tournoigolf@ville.magog.qc.ca).

Rappelons que lors de la précédente édition, 32 000 \$ ont été remis parmi les sept organismes sélectionnés ainsi qu'à la Banque alimentaire Memphrémagog et la Chambre de commerce Memphrémagog.

La mairesse de la Ville de Magog, M<sup>me</sup> Nathalie Pelletier, invite déjà les golfeuses et golfeurs à réserver la date du vendredi 8 juillet à leur agenda.

- 30 -

### **Source et information :**

Direction des communications, technologies et services aux citoyens  
Ville de Magog  
819 843-3333, poste 444

